

Droit des contrats dans la culture

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours se structure en 2 phases :

- 1ère phase : revue et acquisition des principes fondamentaux du droit français des contrats, de la propriété intellectuelle et de la communication électronique
- 2ème phase : Analyse détaillée des principaux contrats et mécanisme du droit de la propriété intellectuelle (contrat d'édition, pacte de préférence, contrat d'artiste-interprète, contrat de licence, contrat d'exposition...). L'analyse se fait au travers d'exemples contractuels issus des différentes affaires suivies par l'enseignant au cours de son expérience professionnelle.

Compétence à acquérir :

L'objectif du cours est de permettre aux étudiant d'acquérir la méthode et les réflexes nécessaires à l'analyse juridique et pratique des principaux contrats de propriété intellectuelle rencontrés usuellement par les professionnels du secteur de la culture.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen avec exercice de connaissance et exercice pratique (cas pratique).

Bibliographie, lectures recommandées :

Bibliographie indicative :

- Droit de la musique par Jérôme Huet, LGDJ
- Blog spécialisé en droit de la musique : <http://musicalitis.com/>
- Guide pratique des droits et statuts des artistes plasticiens par Ryane Meralli, Les Editions du Net

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16